



# COMMUNE DE GRIES

56, rue Principale - 67240 GRIES

☎ 03 88 72 42 62

mairie@gries.fr

www.gries.eu

Accusé de réception en préfecture  
067-216701698-20260420-26\_01625-DE  
Date de télétransmission : 23/04/2026  
Date de réception préfecture : 23/04/2026

## Extrait des délibérations du Conseil Municipal

### Séance du lundi 20 avril 2026 à 19h30 Salle du Conseil - « Maison Commune »

**Conseillers élus :** 23

**Conseillers en fonction :** 23

**Conseillers présents :** 18

**Conseillers représentés :** 4

**Date de convocation :** 15 avril 2026

*Sous la présidence de M. Eric HOFFSTETTER, Maire,*

**Présents :** M. Eric HOFFSTETTER, M. Jacky NOLETTA, Mme Fabienne ANTHONY, M. Richard VOLTZENLOGEL, Mme Michèle NAVE, M. Maxime KERN, Mme Agnès GUILLAUME, Mme Géraldine FURST, Mme Petra BLESCHKE, Mme Carole HAMMER, Mme Sabrina KIMMICH, Mme Sabine KROMMENACKER, M. Mathieu LEFOURNIS, M. Stéphane LEMMEL, Mme Joan MAAGER, Mme Marion NOLETTA, M. Matthieu SCHMITT, M. Justin VOLTZENLOGEL

**Absents excusés avec pouvoir :** M. Julien ANCKLY, pouvoir à M. Maxime KERN  
Mme Magalie CAMUS, pouvoir à Mme Michèle NAVE  
M. Philippe SCHILLING, pouvoir à Mme Joan MAAGER  
M. Thomas JUND, pouvoir à M. Matthieu SCHMITT

**Absent excusé sans pouvoir :** M. Julien LEHMANN

### **Objet : Tarifs municipaux de location de salles**

Par délibération du 27 juin 2025, la commune avait fixé les tarifs de location des salles, après la modification des statuts de l'Association Sportive et Culturelle.

Il est proposé de les ajuster en tenant compte des différentes demandes et occupations possibles, avec une différenciation des durées.

	USAGERS EXTERIEURS, ENTREPRISES PRIVEES			HABITANTS DE GRIES *			ASSOCIATIONS LOCALES	
	Week- end	Jour	1/2 jour soirée	Week- end	Jour	1/2 jour soirée	Jour	1/2 jour soirée
<b>MAISON COMMUNE, 55 rue Principale</b>		150 €	100 €		100	50		
<b>ESPACE LA FORÊT, 39 rue du Stade</b>								
<b>Salle des Fêtes avec cuisine (max 150 pers.)</b>								
Mariage (vendredi au lundi)	1100			500				
Anniversaire (samedi et dimanche)	550			300				
Autres manifestations (spectacles, fêtes, stages)	550	275	150	300	150	75		
Forfait fluides (électricité, gaz, eau) 01/04 au 30/09		70	50		50	30	20	10
Forfait fluides (électricité, gaz, eau) 01/10 au 31/03		100	75		75	50	30	15
<b>Salle des Associations</b>								
Apéritifs de Mariage		500			250			
Autres manifestations (loto-bingo, .....)		900	450		450	225		
Forfait fluides (électricité, gaz, eau) 01/04 au 30/09		70	50		50	30	20	10
Forfait fluides (électricité, gaz, eau) 01/10 au 31/03		100	75		75	50	30	15

Une avance non remboursable de 20 % du montant de la location est demandée lors de la signature du contrat, et sera à payer dès réception de l'avis des sommes à payer.

Vaisselle et mobilier compris dans le prix de la location

Vaisselle cassée ou manquante : facturation au tarif réel à l'organisateur après inventaire.

\* Ascendants et descendants directs : par exemple, un habitant de Gries qui marie son enfant qui n'habite plus à Gries, ...

**ENTENDUES** les explications de M. le Maire,

**Vu** l'avis favorable de la commission des Finances du 13 avril 2026,

Après en avoir délibéré, le **CONSEIL MUNICIPAL** décide, à l'unanimité, **DE VALIDER** les tarifs municipaux susmentionnés, et de les appliquer à compter de l'exécution de la présente délibération.

Délibération rendue exécutoire

Transmise à la Sous-Préfecture le 23 avril 2026

Publiée ou notifiée le 23 avril 2026

DOCUMENT CERTIFIE CONFORME

Le Maire,  
Eric HOFFSTETTER




La secrétaire,  
Carole HAMMER

